

+

Développez et activez vos
compétences !



Hygiène et image de soi au travail

Catalogue de formations 2022 - 2023

HOZONS.fr



La certification qualité a été délivrée au
titre de la catégorie d'action suivante :
- Actions de formation





CAP' vers un bien-être inclusif accessible à TOUS !



Présentation

Créée par Géraldine ESCOUGNOU, HOZONS (ex HOZONS) est un organisme de formation professionnelle, certifié Qualiopi, à destination des travailleurs handicapés accueillis en ESAT (Établissement ou Service d'Accompagnement par le Travail).

A propos de mes formations

Mes formations sont réalisées en intra dans les locaux des ESAT.

Je vous propose 5 programmes de formation, innovants, participatifs, ludiques et opérationnels.

Dans le cadre de ma démarche d'amélioration continue, HOZONS a obtenu le 3 novembre 2021 la **certification Qualiopi** au titre de la catégorie « actions de formation ».

Cette certification exigeante atteste de la qualité des processus mise en œuvre dans le cadre d'actions concourant au développement des compétences. Elle permet également leur financement par votre OPCO.

323
stagiaires
formés

Taux de
satisfaction :
99.1%

Évaluation
des
formations :
18.6 / 20

Évaluation
de
l'animation :
19.2 / 20

Données du 3/11/2021 au 01/07/2022

"Les participants ont tous été ravis et ont hâte de voir la suite du programme !"

"Les travailleurs ont particulièrement apprécié la partie pratique de la formation qui leur a permis de créer leurs propres produits selon leurs propres goûts. Ils sont tous sortis ravis de cette expérience !"

"La formation a été très appréciée par l'ensemble des participants. Les ateliers sont adaptés aux difficultés et aux besoins de chacun. Le plus étant la fabrication de produits et le livret version FALC qui est très bien réalisé."

9 modules, 5 programmes de formation

1. Hygiène générale (0.5 jour, 3 heures) p 4
2. Soins du corps et des vêtements (1 jour, 6 heures)p 5
3. Soins des mains et des pieds (1 jour, 6 heures)p
4. Soins des cheveux et des dents (1 jour, 5.5 heures)p 7
5. Achats en magasin (0.5 jour, 3 heures)p 8

Chaque programme de formation peut se dérouler en journée ou demi-journée.

Les modules peuvent permuter (ex : Soins du corps et des cheveux sur une journée).

PROG1 - HYGIÈNE GÉNÉRALE

✓ Public concerné

Travailleurs et jeunes adultes handicapés

✓ Dates

Du 01/01/2022 au 31/12/2023

Me consulter pour le planning

✓ Lieu de la formation

Votre structure, accessible aux personnes en situation de handicap

✓ Durée

0.5 jour, 3 heures

✓ Modalités de formation

Collectif, 10 personnes maximum

Formation en présentiel

✓ Modalités et délai d'accès

- Contact par mail pour inscription
- Deux semaines minimum sont nécessaires pour tout traitement de dossier d'inscription

✓ Coûts pédagogiques

1 module (0.5 jour) : 490€ nets

2 modules (1 jour) : 850€ nets

✓ Moyens pédagogiques

- Échanges, débats et prise de conscience
- Photolangages, vidéo, jeux et quizz
- Remise d'un livret pédagogique illustré en version FALC
- Remise du livret de présentation des 6 autres modules de formation (MOD 2a)
- Éveil du sens olfactif (MOD 2b)

✓ Moyens techniques mis à disposition par le client

- Salle conforme aux exigences qualité (accessibilité et sécurité)
- Mur blanc ou écran de projection
- Tables et chaises

✓ Evaluation de la satisfaction globale des stagiaires :

100% de satisfaction

Évaluation de l'enquête de satisfaction : 17.7/20

✓ Coordonnées

HOZONS - Géraldine ESCOUGNOU

60 avenue Andrée - 94100 St-Maur-des-Fossés

Tél : 06.83.72.55.28

ge.escougnou@hozons.fr

Objectifs

A l'issue de la formation, les stagiaires sont en mesure de :

- Comprendre les relations entre l'hygiène et leur image
- Comprendre les relations entre l'hygiène et la santé
- Reconnaître l'importance d'une bonne hygiène dans un parcours d'intégration sociale et professionnelle
- Effectuer un choix éclairé concernant leur inscription aux autres modules de formation (si MOD 2a sélectionné).

Prérequis

Aucun prérequis.

Contenu et déroulé pédagogique

1. Hygiène générale et santé (2h) – MOD1

- Définition et représentation de l'hygiène
- Rôle de l'hygiène et les conséquences que cela implique si ce n'est pas le cas :
 - ✓ Sur soi (estime, image et santé)
 - ✓ Et sur ses relations avec les autres (au travail et en dehors)
- Adaptation de son image en fonction du contexte

2.a Autodétermination (1h) – MOD2a

Présentation des 6 modules de formation : durée, rythme, objectifs, contenus et outils pédagogiques.

OU 2.b Atelier olfactif (1h) – MOD2b

Éveil du sens olfactif : reconnaissance de 4 odeurs

Evaluation et suivi des acquis

- Quizz d'évaluation à la sortie de formation
- Questionnaire d'auto-détermination (MOD 2a)
- Attestation de formation délivrée à l'issue de la formation

Intervenante

Géraldine Escougnou, éducatrice en hygiène de vie, directrice de HOZONS, spécialiste des formations pour les adultes en situation de handicap.

PROG2 : SOIN DU CORPS ET DES VÊTEMENTS

✓ Public concerné

Travailleurs et jeunes adultes handicapés

✓ Dates

Du 01/01/2022 au 31/12/2023

Me consulter pour le planning

✓ Lieu de la formation

Votre structure, accessible aux personnes en situation de handicap

✓ Durée

1 jour, soit 6 heures

✓ Modalités de formation

Collectif, 5 personnes maximum

Formation en présentiel

✓ Modalités et délai d'accès

- Contact par mail pour inscription
- Deux semaines minimum sont nécessaires pour tout traitement de dossier d'inscription

✓ Coûts pédagogiques

1 module (0.5 jour) : 490€ nets

2 modules (1 jour) : 850€ nets

✓ Moyens pédagogiques

50% de théorie :

- Échanges, débats et prise de conscience
- Photolangages, vidéos, jeux, quizz
- 1 livret pédagogique FALC par module

50% de pratique :

- Activités sensorielles et créatives
- Cadeaux
- Guides pratiques (autonomie ++)

✓ Moyens techniques mis à disposition par le client

- Salle conforme aux exigences qualité
- Mur blanc ou écran de projection
- Tables et chaises
- Évier facilement accessible

✓ Evaluation globale des stagiaires en 2021 :

100% de satisfaction

Évaluation de l'enquête de satisfaction : 17.7/20

✓ Coordonnées

HOZONS - Géraldine ESCOUGNOU

60 avenue Andrée - 94100 St-Maur-des-Fossés

Tél : 06.83.72.55.28 - ge.escougnou@hozons.fr

Objectifs

A l'issue de la formation, les stagiaires sont en mesure de :

- Reconnaître l'importance d'une bonne hygiène corporelle et vestimentaire dans un parcours d'intégration sociale et professionnelle
- Démontrer des compétences théoriques et pratiques en matière d'hygiène corporelle et vestimentaire
- S'approprier les règles d'hygiène corporelle et vestimentaire
- Fabriquer sa propre lessive

Prérequis

Avoir suivi le programme de formation n°1.

Contenu et déroulé pédagogique

1. SOIN DU CORPS (3h) – MOD3

1.1 Prendre soin de son corps (1h30)

- ✓ Définition et représentation de l'hygiène corporelle
- ✓ Les accessoires de toilettes et les étapes de la douche
- ✓ Les règles d'hygiène à respecter au regard de cas concrets.

1.2 Activités sensorielles et créatives (1h30)

- ✓ Atelier olfactif, choix de parfum
- ✓ Création individuelle d'un échantillon de savon liquide
- ✓ Remise d'un savon solide + filet de lavage
- ✓ Présentation et remise d'un guide d'achat

2. SOIN DES VÊTEMENTS (3h) – MOD4

2.1 Prendre soin de son linge (1h30)

- ✓ Définition et représentation de l'hygiène des vêtements
- ✓ Reconnaissance des étiquettes
- ✓ Tri du linge
- ✓ Les étapes pour laver et sécher son linge.

2.2 Activités sensorielles et créatives (1h30)

- ✓ Création individuelle de lessive en poudre (200g)
- ✓ Atelier olfactif et création d'un sachet senteur
- ✓ Présentation et remise d'un guide de fabrication lessive

Evaluation et suivi des acquis

- Questions ouvertes et fermées, activités pratiques
- Quizz d'évaluation à la sortie de formation
- Évaluation à froid
- Attestation de formation délivrée à l'issue de la formation

Intervenante : Géraldine Escougnou, éducatrice en hygiène de vie, directrice de HOZONS, formatrice auprès d'adultes en situation de handicap.

PROG3 : SOIN DES MAINS & DES PIEDS

✓ Public concerné

Travailleurs et jeunes adultes handicapés

✓ Dates

Du 01/01/2022 au 31/12/2023

Me consulter pour le planning

✓ Lieu de la formation

Votre structure, accessible aux personnes en situation de handicap

✓ Durée

1 jour, soit 6 heures

✓ Modalités de formation

Collectif, 5 personnes maximum

Formation en présentiel

✓ Modalités et délai d'accès

- Contact par mail pour inscription
- Deux semaines minimum sont nécessaires pour tout traitement de dossier d'inscription

✓ Coûts pédagogiques

1 module (0.5 jour) : 490€ nets

2 modules (1 jour) : 850€ nets

✓ Moyens pédagogiques

50% de théorie :

- Échanges, débats et prise de conscience
- Photolangages, vidéos, jeux et quizz
- 1 livret pédagogique FALC par module

50% de pratique :

- Activités sensorielles et créatives
- Cadeaux
- Guides pratiques (autonomie ++)

✓ Moyens techniques mis à disposition par le client

- Salle conforme aux exigences qualité
- Mur blanc ou écran de projection
- Tables et chaises
- Évier facilement accessible

✓ Evaluation globale des stagiaires en 2021 :

100% de satisfaction

Évaluation de l'enquête de satisfaction : 17.7/20

✓ Coordonnées

HOZONS - Géraldine ESCOUGNOU

60 av Andrée - 94100 St-Maur-des-Fossés

Tél : 06.83.72.55.28

ge.escougnou@hozons.fr

Objectifs :

A l'issue de la formation, les stagiaires sont en mesure de :

- Reconnaître l'importance d'une bonne hygiène des mains et des pieds dans un parcours d'intégration sociale et professionnelle.
- Démontrer des compétences théoriques et pratiques en matière d'hygiène des mains et des pieds.
- S'approprier les règles d'hygiène des mains et des pieds.

Prérequis

Avoir suivi le programme de formation n°1.

Contenu et déroulé pédagogique

1. SOIN DES MAINS (3h) – MOD5

1.1 Prendre soin de ses mains (1h30)

- ✓ Définition et représentation de l'hygiène des mains
- ✓ Réflexion sur la transmission des microbes
- ✓ Quand se laver les mains ?
- ✓ Les étapes pour se laver les mains.

1.2 Activités sensorielles et créatives (1h30)

- ✓ Atelier olfactif, choix de parfum
- ✓ Création individuelle d'un échantillon de savon liquide
- ✓ Remise d'un savon solide (+ porte savon)
- ✓ Présentation et remise d'un guide d'achat

2. SOIN DES PIEDS (3h) – MOD6

2.1 Prendre soin de ses pieds (1h30)

- ✓ Définition et représentation de l'hygiène des pieds
- ✓ Les étapes pour se laver les pieds
- ✓ Localisation des endroits à risque.

2.2 Activités sensorielles et créatives (1h30)

- ✓ Création individuelle d'un échantillon de déodorant en spray
- ✓ Remise de 2 déodorants : 1 en poudre et 1 en stick
- ✓ Présentation et remise d'un guide d'utilisation

Evaluation et suivi des acquis

- Questions ouvertes et fermées, activités pratiques en formation
- Quizz d'évaluation à la sortie de formation
- Évaluation à froid
- Attestation de formation délivrée à l'issue de la formation

Intervenante

Géraldine Escougnou, éducatrice en hygiène de vie, directrice de HOZONS, formatrice auprès d'adultes en situation de handicap.

PROG 4 : SOIN DES CHEVEUX & DES DENTS

✓ Public concerné

Travailleurs et jeunes adultes handicapés

✓ Dates

Du 01/01/2022 au 31/12/2023

Me consulter pour le planning

✓ Lieu de la formation

Votre structure, accessible aux personnes en situation de handicap

✓ Durée

1 jour, 5.5 heures

✓ Modalités de formation

Collectif (MOD7 : 5 personnes maximum ;
MOD8 : 10 personnes maximum)

Formation en présentiel

✓ Modalités et délai d'accès

- Contact par mail pour inscription
- Deux semaines minimum sont nécessaires pour tout traitement de dossier d'inscription

✓ Coûts pédagogiques

1 module (0.5 jour) : 490€ nets

2 modules (1 jour) : 850€ nets

✓ Moyens pédagogiques

50% de théorie :

- Échanges, débats et prise de conscience
- Photolangages, vidéo, jeux et quizz
- 1 livret pédagogique FALC par module

50% de pratique :

- Activités sensorielles et créatives
- Fiches conseils par typologie de cheveux

✓ Moyens techniques mis à disposition par le client

- Salle conforme aux exigences qualité
- Mur blanc ou écran de projection
- Tables et chaises
- Évier facilement accessible (MOD7)

✓ Evaluation globale des stagiaires en 2021 :

100% de satisfaction

Évaluation de l'enquête de satisfaction : 17.7/20

✓ Coordonnées

HOZONS - Géraldine ESCOUGNOU

60 avenue Andrée - 94100 St-Maur-des-Fossés

Tél : 06.83.72.55.28- ge.escougnou@hozons.fr

Objectifs

A l'issue de la formation, les stagiaires sont en mesure de :

- Reconnaître l'importance d'une bonne hygiène des cheveux et des dents dans un parcours d'intégration sociale et professionnelle.
- Démontrer des compétences théoriques et pratiques en matière d'hygiène des cheveux et des dents
- S'approprier les règles d'hygiène capillaire.

Prérequis

Avoir suivi le programme de formation n°1.

Contenu et déroulé pédagogique

1. SOIN DES CHEVEUX (3h) – MOD7

1.1 Prendre soin de ses cheveux (1h30)

- ✓ Définition et représentation de l'hygiène des cheveux
- ✓ Différencier les types de cheveux, et choisir le shampoing adéquat
- ✓ Les étapes pour se laver les cheveux

1.2 Activités sensorielles et créatives (1h30)

- ✓ TEST : quel est mon type de cheveux ?
- ✓ Atelier olfactif, choix de parfum
- ✓ Création individuelle d'un échantillon de shampoing
- ✓ Présentation et remise de fiches conseils individualisées

2 SOIN DES DENTS (2h30) – MOD8

- ✓ Définition et représentation de l'hygiène des dents
- ✓ Les types de dentition
- ✓ Anatomie de la dent
- ✓ Bons ou mauvais aliments ?
- ✓ Technique de brossage des dents

Evaluation et suivi des acquis

- Questions ouvertes et fermées, activités pratiques en formation
- Quizz d'évaluation à la sortie de formation
- Évaluation à froid
- Attestation de formation délivrée à l'issue de la formation

Intervenante

Géraldine Escougnou, éducatrice en hygiène de vie, directrice de HOZONS, formatrice auprès d'adultes en situation de handicap.

PROG 5 – Achats en magasin

✓ Public concerné

Travailleurs et jeunes adultes handicapés

✓ Dates

Du 01/01/2022 au 31/12/2023

Me consulter pour le planning

✓ Lieu de la formation

Votre structure et en magasin accessible aux personnes en situation de handicap

✓ Durée

0.5 jour, soit 3 heures

✓ Modalités de formation

Collectif (5 personnes maximum)

Formation en présentiel

✓ Modalités et délai d'accès

- Contact par mail pour inscription
- Deux semaines minimum sont nécessaires pour tout traitement de dossier d'inscription

✓ Coûts pédagogiques

1 module (0.5 jour) : 490€ nets

2 modules (1 jour) : 850€ nets

✓ Moyens pédagogiques

100% pratique

✓ Moyens techniques mis à disposition par le client

- Véhicule

✓ Evaluation globale des stagiaires en 2021 :

100% de satisfaction

Évaluation de l'enquête de satisfaction : 17.7/20

✓ Coordonnées

HOZONS

Géraldine ESCOUGNOU

60 avenue Andrée 94100 St-Maur-des-Fossés

Tél : 06.83.72.55.28

ge.escougnou@hozons.fr

Objectifs

A l'issue de la formation, les stagiaires sont en mesure de :

- Acheter en magasin les produits qui leur conviennent

Prérequis

Avoir suivi au moins un des modules de formation (corps, vêtement, mains, cheveux et/ou pieds)

Contenu et déroulé pédagogique

- ✓ Point sur les objectifs d'achats de chaque stagiaire
- ✓ Recherche de ces produits en magasin
- ✓ Achats
- ✓ Retour sur site

Evaluation et suivi des acquis

- Activités pratiques en formation
- Évaluation à froid
- Attestation de formation délivrée à l'issue de la formation

Intervenante

Géraldine Escougnou, éducatrice en hygiène de vie, directrice de HOZONS, formatrice auprès d'adultes en situation de handicap.

Conditions Générales de Vente

PRÉAMBULE :

HOZONS est une SAS au capital de 1.000€, ayant son siège social au 60 avenue Andrée, 94 100 St-Maur-des-Fossés, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Créteil, sous le numéro 881531305 dûment représentée par Madame Géraldine ESCOUGNOU, sa Présidente, ci-après dénommée « HOZONS » ou le Prestataire. HOZONS est un cabinet de conseil, de formation et d'accompagnement dans l'objectif de soutenir les personnes en situation de handicap.

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n°11 94 10556 94 du préfet de région de Ile-de-France

Article 1 – CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente (dites « CGV ») s'appliquent, sans restriction ni réserve à tout achat de Prestations telles que proposées par HOZONS dans son offre commerciale.

HOZONS se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes CGV. Les conditions applicables sont celles en vigueur à la date de la commande effectuée par le Client.

Les présentes CGV prévalent sur toutes les conditions générales et/ou particulières émanant du Client. Ainsi, toute commande adressée à HOZONS implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales, excepté si le Prestataire a accepté de manière expresse d'inclure des clauses particulières avant la date de rédaction du devis.

Article 2 - TARIFS

Les tarifs des Prestations proposées par HOZONS sont indiqués en Euros nets. Les factures sont exonérées de TVA (Art. 261.4.4 a du CGI). Les tarifs sont forfaitaires et inclus la totalité des supports et matériels nécessaires à la bonne exécution des Prestations. Les frais de déplacement (au-delà de 15 km du siège de HOZONS, frais de 0.661€/km), de séjour (hors Ile-de-France) et de parking sont directement facturés au Client.

Article 3 - DEVIS, VALIDITÉ DES COMMANDES

Toute commande fera l'objet d'un devis écrit gratuit établi par HOZONS, à la demande du Client. Le devis reprendra les demandes formulées par le Client, le détail des Prestations à effectuer et les présentes CGV. Le devis établi a une durée de validité de trois (3) mois à compter de sa date d'émission. Au-delà, les tarifs ne sont pas garantis et la Prestation devra faire l'objet d'un nouveau devis. L'acceptation du devis (revêtu de la mention « Bon pour accord » et de la signature du Client) et la signature de la convention de formation, auquel sont annexées les présentes CGV, valideront l'inscription à la formation de manière ferme et définitive. A défaut de réception de l'accord du Client et de l'acompte le cas échéant, ou bien à compter de la date d'expiration du devis, la proposition de devis est considérée comme annulée et HOZONS se réserve le droit de ne pas débiter sa formation. Le Client et HOZONS peuvent convenir d'un commun accord de modifier une Commande avant la date prévue de la Prestation.

Article 4 – ANNULATION DE LA COMMANDE PAR LE CLIENT

Les dates de Prestation sont fixées d'un commun accord entre le Client et HOZONS et sont bloquées de façon ferme.

En cas d'annulation tardive par le Client d'une session de Prestation, planifiée en commun, des indemnités compensatrices sont dues dans les conditions suivantes :

- annulation communiquée au moins 10 jours ouvrés avant la Prestation : aucune indemnité, l'éventuel acompte sera reversé au Client.
- annulation communiquée entre 3 et 10 jours ouvrés avant la Prestation : 30% des honoraires relatifs à la Prestation seront facturés au Client.
- annulation communiquée sous moins de 3 jours ouvrés avant la Prestation : 75% des honoraires relatifs à la Prestation seront facturés au Client.

Article 5 – MODALITÉS DE PAIEMENT

La Prestation est facturée selon le devis signé préalablement par le Client.

Le paiement est dû à réception de la facture.

Pour tout montant supérieur à 2 000 € nets, un acompte de 50% sera facturé au Client avant le début de la mission, le solde s'effectuera à la fin de la mission.

Le paiement peut s'effectuer soit par chèque soit par virement sur le compte bancaire de HOZONS (dont les coordonnées sont communiquées au Client sur le devis).

Article 6– RETARD DE PAIEMENT

Toute somme non payée à l'échéance figurant sur la facture donnera lieu de plein droit et sans mise en demeure préalable, au paiement de pénalité de retard, calculée sur la base du taux directeur semestriel de la Banque Centrale Européenne (BCE), en vigueur au 1er janvier ou au 1er juillet, majoré de 10 points par mois de retard. Une indemnité forfaitaire de 40 € est due au créancier pour frais de recouvrement, à l'occasion de tout retard de paiement.

Article 7 – Règlement par un OPCO

En cas de règlement par l'OPCO dont dépend le Client, il appartient au Client d'effectuer la demande de prise en charge avant le début de la formation auprès de l'OPCO. L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription et sur l'exemplaire de la convention que le Client retourne signée à HOZONS. En cas de prise en charge partielle par l'OPCO, la différence sera directement facturée par HOZONS au Client. Si l'accord de prise en charge de l'OPCO ne parvient pas à HOZONS avant la formation, HOZONS se réserve la possibilité de facturer la totalité des frais de formation au Client.

Article 8 – RESPONSABILITÉ

HOZONS s'engage à donner ses meilleurs soins, conformément aux règles de l'art, afin de rendre la Prestation la plus qualitative possible. En outre, il est expressément spécifié que la société HOZONS n'est tenue que par une obligation de moyens et non de résultats.

Le Client s'engage à collaborer avec HOZONS en lui remettant toutes les informations utiles et nécessaires à la bonne exécution de la Prestation et au respect des délais d'exécution.

Article 9 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

HOZONS est seule titulaire des droits de propriété intellectuelle sur les livrets pédagogiques remis aux stagiaires. Ils demeurent sa propriété exclusive. À ce titre ils ne peuvent faire l'objet d'aucune utilisation, transformation, reproduction, exploitation non expressément autorisée au sein ou à l'extérieur du Client sans accord exprès de HOZONS.

Article 10 - CONFIDENTIALITÉ

Les parties s'engagent à garder confidentiels les informations et documents concernant l'autre partie, qu'ils soient, sociales, techniques ou commerciaux et s'obligent à faire respecter cette obligation par leurs salariés ou sous-traitants.

Elles prendront toutes les dispositions et précautions nécessaires pour prévenir toute divulgation.

Article 11 - COMMUNICATION

Le Client accepte d'être cité par HOZONS comme Client de ses offres de services. HOZONS peut mentionner le nom du Client, son logo ainsi qu'une description objective de la nature des Prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa Clientèle notamment sur son site internet et entretiens avec des prospects et partenaires.

Article 12 – ASSURANCES

Le Prestataire atteste avoir souscrit une assurance civile professionnelle auprès d'une compagnie d'assurances notoirement solvable et établie en France, garantissant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile, professionnelle du fait des dommages et préjudices qui pourraient être causés au Client et à tout tiers dans le cadre de l'exécution de ses Prestations. À tout moment, le Prestataire devra justifier du maintien des garanties et du paiement des primes de son contrat d'assurance.

Article 13 - SOUS-TRAITANCE

Le Client autorise HOZONS à faire intervenir tout sous-traitant de son choix, dès lors que ce dernier présente toutes les qualités requises, relationnelles et professionnelles. Dans ce cas, le Client accepte que le Prestataire divulgue auxdits sous-traitants les informations nécessaires à la bonne exécution des Prestations. Le Prestataire s'engage à garantir le respect des obligations de confidentialité prévues aux présentes auprès du sous-traitant choisi. Le Prestataire restera totalement garant vis-à-vis du Client de l'ensemble des Prestations et obligations à sa charge.

Article 14 – FORCE MAJEURE

HOZONS ne pourra être tenue responsable à l'égard du Client en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement de force majeure. Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux français et sans que cette liste soit restrictive : la maladie ou l'accident du Prestataire ou d'un sous-traitant, les grèves, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, l'interruption de l'approvisionnement en énergie, interruption des communications ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de HOZONS.

Article 15 – Droit applicable et juridictions compétentes

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français. À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de commerce de Créteil.

HOZONS

Géraldine ESCOUGNOU

ge.escougnou@hozons.fr

06 83 72 55 28

www.hozons.fr



HOZONS, SAS au capital social de 1.000 €- 60, avenue Andrée -94100 Saint-Maur
SIRET : 881 531 305 00012 – NAF : 7022Z

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n°11 94 10556 94 du préfet de région de Ile-de-France